

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Morestel, le 4 mars 2022

MORESTEL: UN COLLÈGE RÉHABILITÉ ET UN NOUVEAU GYMNASE

Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, accompagné par les Vice-présidentes Martine Kohly et Delphine Hartmann, ainsi que par les Conseillers départementaux du canton Annie Pourtier et Olivier Bonnard, a inauguré le 4 mars la réhabilitation partielle du collège François Auguste Ravier et le nouveau gymnase du collège, en compagnie de la DASEN Viviane Henry, de la Rectrice Hélène Insel et du Principal Patrick Manuelli.

Le collège François Auguste Ravier a fait l'objet d'une réhabilitation partielle entre juillet 2019 et l'été 2021, pour un montant de 5,6 M€ TTC, correspondant à :

- la rénovation complète de la vie scolaire et de 5 salles d'enseignement général (d'une surface d'environ à 1 300 m²);
- l'amélioration des performances thermiques du bâtiment (isolation des toitures de l'administration et de la demi-pension, remplacement des menuiseries extérieures et des volets et nettoyage des façades);
- la création d'un préau d'une surface de 200 m²;
- la restructuration du bâtiment de l'ancienne demi-pension pour y implanter le centre de documentation et d'information (CDI), le pôle arts (musique et arts plastiques), ainsi que la salle modulable pouvant être utilisée en dehors du temps scolaire (d'une surface d'environ 520 m²);
- le remodelage des espaces extérieurs de proximité.

Le Département de l'Isère a également décidé de construire un gymnase pour ce collège qui n'en était pas doté, pour un coût de 3,3 M€ TTC. Ouvert depuis septembre 2020, il profite aux collégiens mais aussi, en dehors des heures scolaires, à plus d'une dizaine de clubs associatifs. Grâce à son existence notamment, le collège a reçu le label Génération 2024. Ce gymnase, construit entre janvier 2019 et août 2020, sur une surface de 1 667 m², comporte :

- une grande salle de sport de 1000 m² avec équipements, gradins pour 130 places et une structure artificielle d'escalade ;
- une petite salle de sport de 220 m²;
- des vestiaires pour les deux salles ;
- un bureau pour les enseignants ;
- des rangements et des locaux techniques.

« Depuis 2016, nous nous sommes engagés à améliorer les infrastructures de tous les collèges publics du département, et deux mandats ne sont pas de trop pour permettre aux élèves et aux enseignants d'étudier et enseigner dans de meilleures conditions. Cette année, nous avons voté le plus important budget de l'histoire du Département pour l'éducation (128 M€) et cette inauguration démontre tout le sens de notre action et la qualité des infrastructures que nous allons laisser aux collégiens actuels et futurs », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.